

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
QUE :**

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE BUDGET 2017

Une séance extraordinaire sur le budget 2017 aura lieu à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe

le mardi 13 décembre 2016 à 19 h 30

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget.

**DONNÉ à Saint-Polycarpe ce vingt-troisième jour
de novembre deux mille seize.**

Éric Lachapelle
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 novembre 2016, entre 13 et 14 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 novembre 2016.

Éric Lachapelle
Directeur général et secrétaire-trésorier